



Communiqué des fédérations de l'Education Nationale de Haute-Loire (7 janvier 2022)

RETRAITES : ENSEMBLE CONTRE LA REFORME

Les fédérations des personnels de l'Education nationale de la Haute Loire (FO, FSU, UNSA, CGT, SUD, CFDT) se retrouvent pleinement dans l'appel et les initiatives des Unions départementales de la Haute-Loire FO-CGT- CFDT- UNSA - Solidaires.

Elles expriment leur détermination à combattre toute réforme qui repousserait l'Age de départ à la retraite et allongerait la durée de cotisation. En combattant avec l'ensemble des salariés contre la réforme nous combattons également les suppressions de postes. En gagnant sur les retraites nous construirons le rapport de force pour nos revendications (salaires, conditions de travail,...)

Elles appellent les personnels à participer

**au Meeting interprofessionnel
lundi 16 janvier à 18h30
Salle Jeanne d'Arc au PUY EN VELAY.**

Elles informent de la tenue des premières réunions programmées dans les secteurs et établissements scolaires et appellent les personnels à y participer :

Pour le personnel des écoles :

MONISTROL, jeudi 12 janvier à 17h30 au Château

BRIOUDE, jeudi 12 janvier groupe scolaire La Borie d'Arles à 17h30

Ste FLORINE : Jeudi 19 Janvier à partir de 16h30 au groupe scolaire

YSSINGEAUX : Mardi 17 janvier Ecole Lafontaine à 17h30

En préparation : **LANGÉAC, BRIVES CHARENSAC...**

Pour le personnel des lycées et collèges :

BRIOUDE Cité scolaire Lafayette et Le Puy, Lycée S.Weil le mardi 10 janvier

LE PUY (Collège Lafayette), **St JULIEN CHAPTEUIL** (collège Jules Romain), **AUREC** (collège des gorges de La Loire) : jeudi 12 janvier, **LE PUY** (Lycée Roche Arnaud, mardi 17 janvier à 11h)

Lycée de **MONISTROL** : le 17 janvier (à préciser)

MONISTROL (collège Le Monteil) en cours de programmation

En prévision, Collèges de **Ste FLORINE et LANGÉAC**

Elles invitent les salariés à les saisir afin d'organiser d'autres réunions d'informations si besoin.



RETRAITES : ENSEMBLE CONTRE LA REFORME

NI DEPART A 65 OU 64 ANS, NI ALLONGEMENT DE LA DUREE DE COTISATIONS !

Sans tenir compte de la position unanime des organisations syndicales, le gouvernement envisage :

- Un départ à 65 ans avec effet dès l'été 2023 pour les salarié-es né-es en 1961 (voir tableau)
- Eventuellement un allongement accéléré de la durée de cotisation

Année de naissance	Age de départ	Entrée en vigueur
1961	62 ans 4 mois	2023
1962	62 ans 8 mois	2024
1963	63 ans	2025
1964	63 ans 4 mois	2026
1965	63 ans 8 mois	2027
1966	64 ans	2028
1967	64 ans 4 mois	2029
1968	64 ans 8 mois	2030
1969	65 ans	2031

Emmanuel Macron a reporté son annonce de la réforme au 10 janvier prochain. Elle sera à l'ordre du jour du Conseil des Ministres le 23 janvier 2023 pour un vote à l'Assemblée Nationale au Printemps et une mise en œuvre à l'été 2023.

Alors que le Comité d'Orientation des Retraites prévoyait il y a 5 ans un déficit pour les années 2020,2021 et 2022, il y a eu en fait un excédent de 3 à 4 milliards d'euros. Le déficit annoncé par le gouvernement pour les années à venir est très faible (moins de 0,5% du Produit Intérieur Brut).

Dès deux ans avant l'âge légal de départ à la retraite une personne sur deux ne travaille déjà plus. Alors pourquoi reculer l'âge de départ à la retraite ?

Toutes les organisations syndicales du département (CGT, FO, CFDT, CGC, CFTC, FSU, UNSA et Solidaires) avec leurs organisations nationales disent non à la réforme des retraites.

Si le gouvernement maintient ce projet, nos organisations syndicales appelleront à la mobilisation avec grèves et manifestations.

Elles appellent toutes et tous : salarié-es, chômeur-ses, retraité-es et jeunes à se tenir prêt-es à agir pour faire échec à cette réforme.

Dès maintenant, ensemble, sur les lieux de travail informons et réunissons-nous pour préparer, discuter et décider de l'action.

MEETING UNITAIRE

LUNDI 16 JANVIER 2023 - 18 h 30

SALLE JEANNE D'ARC AU PUY EN VELAY

